

LA FONDATION
DE LA
PREMIERE MAISON DE RETRAITE
Vannes (1660).

AVANT-PROPOS

On voudra bien considérer les notes que je publie ici comme les premiers éléments d'un grand travail récemment entrepris, et que j'espère mener à terme, en quelques années. Leur désordre s'explique par là. Il ne conviendrait pas de croire que, même sur le point très particulier qu'elles touchent, je prétends avoir tout dit. On n'enserme pas bien, surtout on ne situe pas bien un sujet très étroit sans de vastes travaux d'approche. J'ai pris connaissance d'un assez grand nombre d'ouvrages pour posséder une première notion de la renaissance religieuse en Bretagne au XVII^e siècle. Ce mouvement, qui a inspiré beaucoup de monographies excellentes et quelques chapitres profonds dans des histoires considérables, n'a pas été examiné, dans son détail à la fois, et dans son ensemble, comme un tout bien déterminé. Un tel livre ne peut s'écrire encore; ses fondements ne sont pas assez bien établis. Avant d'en aborder la composition — audacieuse ambition que ma jeunesse excuse — je voudrais constituer quelques monographies nécessaires, et qui nous manquent, esquisser plusieurs fois le dessin de quelques figures remarquables, dont on doit multiplier les ébauches et saisir tous les aspects avant de prétendre en tracer un portrait ressemblant, com-

pléter enfin ma documentation et mes lectures, encore bien incomplètes.

L'incertitude de mes premiers pas sera sensible ici, et mon érudition paraîtra peut-être insuffisante. J'hésite encore pour savoir si je grouperai les éléments de mon histoire autour de quelques personnages de premier plan, ou si je soumettrai ceux-ci au mouvement qu'ils ont déterminé, orienté et développé. Il ne m'appartient pas, je crois, de décider : l'histoire choisira pour moi à mesure que j'y pénétrerai, et je suivrai docilement ses conseils. J'aurais pu, à la vérité, attendre pour publier ces notes, d'avoir plus de fermeté dans mon dessein. Mais elles ne sont qu'un commentaire en marge d'un feuillet, et il ne faut pas leur attribuer trop d'importance. En me hâtant de les faire connaître, j'obéis à un double propos : je compte sur l'obligance des hommes savants qui me liront, et ne manqueront pas, j'espère, de me conseiller et de me renseigner ; et puis le manuscrit qui m'a fourni les éléments de cet essai m'a paru si intéressant que je n'ai pu résister au désir de le mettre en lumière. D'autres que moi pourront, après cela, en tirer un meilleur parti, et si je n'aboutis qu'à leur rendre ce service, je serai bien récompensé.

I

LES SOURCES DU RÉCIT

Je ne m'occuperai ici que de la fondation de la Maison de retraites de Vannes. Il ne saurait être question, dans une étude si brève, de traiter de toute son histoire. Je pense surtout, en posant ces réserves, aux variations apportées dans les exercices, pour les perfectionner d'abord, puis, après la mort des fondateurs et la disparition de ceux qui les assistèrent et les continuèrent, pour en altérer l'esprit, par certaines nouveautés que des âmes vraiment intérieures

et formées à la pratique de la direction spirituelle ont dû trouver fâcheuses.

On peut dire que tout ce que l'on sait sur ce sujet a été rapporté par le Père Champion ⁽¹⁾. J'imagine que les deux livres du Père Huby : *Traité de la Retraite, utile à tous et nécessaire à plusieurs*, et : *la Retraite de Vannes, ou la façon dont la retraite des hommes se fait dans la ville de Vannes* ⁽²⁾, eussent heureusement complété cette source. Malheureusement, je n'ai pu en découvrir un seul exemplaire. Mais le manuscrit 3264 de la Bibliothèque Mazarine ajoute au récit du P. Champion quelques détails inédits et il est peut-être plus précieux encore par l'esprit qui l'anime, ou mieux qui s'y trahit par endroits. Par la suite, et pour l'histoire de la Retraite, il devient un document de première valeur. C'est un recueil manuscrit, constitué après le 28 juin 1701 ⁽³⁾ par le P. de la Piltière, jésuite, qui fut, nous dit-il, « un des quatre Pères directeurs de la Retraite, pendant les cinq années qui suivirent immédiatement la mort des deux premiers fondateurs, le R. P. Huby et le R. P. Bouault, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre 1693 jusques à la fin de septembre 1698 » ⁽⁴⁾. Le manuscrit porte ce titre :

« HISTOIRE DE LA PREMIÈRE DE TOUTES LES MAISONS PUBLIQUES DE RETRAITE, FONDÉE EN 1660, DANS LA VILLE DE VANNES EN BRETAGNE, PAR MONSIEUR LOÛIS EUDO DE KERLIVIO ».

Le P. de la Piltière expose son but dès les premiers mots de la préface :

« Le dessein qu'on se propose dans cet ouvrage, c'est de faire un recueil exact et fidèle de tout ce qui regarde la

(1) *La vie des fondateurs des Maisons de retraites : Monsieur de Kerlivio, le P. Vincent Huby, de la Compagnie de Jésus, et Mademoiselle de Francheville*. A Nantes, chez Jacques Mareschal, 1698. Rééditée par le P. Watrigant, Lille, 1883. Je renvoie à l'édition de 1698.

(2) Ce 2^e petit livre est transcrit, en grande partie, dans le manuscrit dont je parle aussitôt après. Le premier y est souvent utilisé et cité.

(3) Le décès du P. Champion, mort à Nantes, à cette date, est rappelé dans la préface.

(4) Une note marginale nous apprend qu'il mourut à La Flèche.

première de toutes les Retraites publiques, établie pour les hommes dans la ville de Vennes ».

Il s'agit d'assembler tous les documents intéressant la Retraite, d'en écrire l'histoire détaillée, enfin de présenter le plan des exercices, d'en expliquer les intentions, d'en suivre les transformations jusqu'au point de perfection où le P. Huby les avait amenés. Jusqu'à ce point, non au-delà. Et ici, une intention plus secrète se révèle :

« On déclare qu'on ne mettra dans ce recueil que ce qui regarde la Retraite depuis son origine et son établissement jusques à l'année 1693 inclusivement. Car l'unique intention et la seule fin de celui qui a entrepris cet ouvrage a esté... de la représenter dans le mesme estat de perfection où le s. Père Huby l'a laissée, où je l'ay moy-mesme trouvée six mois après sa mort, arrivée le saint jour de Pasques 1693, le 22^e de mars, où elle a encore subsisté les cinq années que j'y ai travaillé, *et où il aurait fallu la maintenir et la conserver*, comme le fondateur l'avait expressément recommandé dans son manuscrit ⁽⁵⁾ et dont les propres paroles, qui font voir combien il avait à cœur qu'on ne changeast rien dans ce qui avoit esté réglé, sont rapportées cy-après » ⁽⁶⁾.

(5) *Origo, progressus et status domus exercitiorum usque ad annum 1674*. Ce manuscrit de M. de Kerlivio était conservé, nous apprend le P. de la Piltière, chez le P. Supérieur de la Retraite. Il était relié sous la même couverture qu'une copie, également de la main du fondateur, des trois lettres du R. P. Jean-Paul Oliva, général de la Compagnie, écrites au P.-Provincial, sur le sujet de la Retraite, et des *Commendata* du R. P. Etienne Deschamps, Provincial de France, composés à la suite de la troisième lettre du P. Oliva. Ces trois lettres et les *Commendata* sont reproduits dans le manuscrit 3264.

(6) Voici ce texte, rapporté à la page 28, avec cette mention : Man. Kerliv. 27, I : « Ce qui peut perpétuer le bon ordre dans la Maison, c'est d'y garder constamment les bonnes coutumes qui y ont esté établies, et suivant lesquelles la Retraite a bien réussy : comme, au contraire, la liberté d'oster et de changer, chacun selon son sens, détruiroit tout, et empescheroit qu'il n'y eust rien de bien étable ny de durable. D'où vient que dans les Communautéz et les Congrégations bien réglées, il y a des coutumes et des réglemens arreztez que l'on garde fidèlement. Et c'est par là qu'elles se conservent et se maintiennent dans le bon ordre. Voylà pourquoy il importe d'avoir par écrit les coutumes de cette Maison approuvées par le R. P. Provincial, afin que ny le Recteur, ny le Supérieur, ny aucun autre ne présume de les changer, mais s'employent à les maintenir et à les faire exactement et constamment observer ».

Le bon Père est traditionnaliste. Il respecte les principes établis et n'aime pas les changements. Il ne redoute pas seulement que des modifications viennent abîmer la belle construction spirituelle sagement et saintement édifiée par M. de Kerlivio et par le P. Huby. Il déplore que l'harmonie de cette construction soit décidément compromise par de fâcheuses nouveautés. C'est bien cela qui nous inquiète; et le dessein de son ouvrage s'en trouve obscurci. Si la vénération et la prudence fondaient seules son jugement, on comprendrait qu'il veuille marquer l'état de perfection des exercices, pour célébrer la louange des saints fondateurs qui les ont établis, et pour renforcer et fixer la coutume, par l'autorité d'un monument écrit, où l'on pourrait se référer. Mais la coutume a évolué, on a prétendu améliorer ce qui était parfait, des ordres en ce sens sont venus de haut. Notre Directeur (évincé) ne fait-il pas figure de mécontent? Et ne peut-on pas supposer qu'il se mêle un peu de rancune à son blâme, un peu de regret à sa louange, qui en diminuent non la sincérité, mais la véracité, et que ces changements ne lui paraissent si détestables que parce qu'il en a souffert? Dès lors — et c'est cela qui nous importe ici — l'histoire qu'il écrit, au lieu de se présenter comme une sorte de constitution écrite, bien assise sur ses fondements, se dresse comme un état du passé, destiné à prouver qu'on a violé les intentions des fondateurs, à rendre sensible l'abandon, et à marquer, pour l'avenir, l'heure de l'apogée et l'heure de la décadence. Écoutons-le poursuivre ses plaintes :

« Si donc, depuis ce temps-là (1648), le R. P. Thyrse Gonzalez, général de la Compagnie, y a introduit, sur les faux rapports qu'un ennemy déclaré, et injuste persécuteur de la Retraite a faits à sa Paternité, des loix et des coutumes par rapport au gouvernement et à plusieurs autres articles, contraires à ce que les fondateurs M. de Kerlivio et le P. Huby, le R. P. Jean-Paul Oliva, général de la

Compagnie, et le R. P. Etienne Deschamps, Provincial, avoient, après une meûre délibération si sagement étably et ordonné; si les Supérieurs de la mesme Retraite, qui ont succédé au R. P. Huby et au R. P. Boüault, décédé en ma présence le 29 octobre 1693, ont fait eux-mesmes ou ont souffert qu'on fist des changemens et des innovations dans l'heure du lever, dans l'ordre, l'arrangement et l'heure de plusieurs exercices, et dans quelques coûtumes qui s'observoient inviolablement depuis les commencemens de la Retraite, on ne dira rien dans ce recueil de toutes ces nouveautez introduites, et on se contentera de dire, de la Retraite et des Exercices qui s'y faisoient en 1693, ce qu'on s'est proposé d'en faire sçavoir ».

N'exagérons pas la méfiance. La dernière ligne nous fait voir que, du moins, nulle aigreur n'altère son chagrin. Il ne fait pas le procès des « nouveautés »; il les dénonce, il les regrette, et s'arrête au seuil du réquisitoire. Peut-être conserve-t-il l'espoir qu'on reviendra aux bons réglemens de naguère, et veut-il simplement fixer le souvenir, pour en faciliter le retour⁽⁷⁾. D'ailleurs, s'il a quitté la Retraite, il n'a pas rompu avec elle. Ce gros livre qu'il constitue, c'est à elle qu'il le destine; et nous le voyons consulter des manuscrits déposés chez le Père Supérieur. Quelles sont les causes de son départ? Désaccord avec les supérieurs: de 1693 à 1698, il s'oppose aux changements qu'ils introduisent ou tolèrent. Disgrâce réelle plutôt: cet « enemy déclaré », assez puissant pour se faire écouter du Père général, devait voir d'un mauvais œil cet entêté qui résistait, et obtient enfin son renvoi⁽⁸⁾. On peut imaginer — mais ce n'est là qu'une hypothèse — les cinq années de lutte qu'il passe dans la sainte maison. Le Père Boüault meurt dans ses bras; il était le dernier représentant de l'ancien esprit.

(7) Prudence et discipline aussi, peut-être. N'oublions pas qu'il est jésuite et qu'il faudrait discuter les ordres du général.

(8) Disgrâce réelle, mais non disgrâce complète: il demeure à Vannes au moins jusqu'en 1701, et conserve avec la Maison de bons rapports.

A peine est-il disparu, l'« ennemy déclaré » commence son attaque; il pèse sur les supérieurs; ceux-ci, encouragés par le P. de la Piltière, résistent, mais faiblement, font des concessions, qui ne suffisent point. L'ennemi, mécontent, lance de faux rapports, obtient du général des lois plus rigoureuses, et, du même coup, le renvoi de notre Directeur; à moins que celui-ci, découragé, et n'osant plus lutter contre les volontés de son supérieur, abandonne lui-même l'œuvre trahie. Mais, du dehors, il continue de s'y intéresser, compulse des dossiers, rassemble des documents, et, durant ses loisirs, compose avec soin son histoire.

Je m'attarde autour du P. de la Piltière. Ce n'est pas tout à fait une digression. Ces quelques traits, sans nous renseigner sur lui, laissent au moins deviner qu'il n'est pas un homme banal; et, ne demeurât-il qu'un comparse, ne méritât-il, après qu'on l'aura mieux connu, qu'une esquisse légère, aucun personnage de cette histoire ne doit passer sans qu'on signale au moins son passage, et qu'on recueille son témoignage. L'agrément du désordre de ces notes est que je puis ainsi « cocher » cet original, et que, si nous le retrouvons, plus tard, il ne sera plus tout à fait un inconnu. D'ailleurs, il n'est pas inutile de connaître l'état d'esprit d'un auteur dont on utilisera abondamment les notes, et de savoir les lire. Mais, pour les débuts de la Retraite, il n'intervient guère dans son récit, il se contente de citer et d'ordonner les textes, sans y mêler de commentaires. Voyons les sources qu'il utilise.

Il nous les indique lui-même, en les classant méthodiquement : manuscrits et imprimés. Les manuscrits sont au nombre de cinq :

1° Les deux manuscrits que j'ai déjà cités en note, de la main de M. Kerlivio : *Origo, progressus*, etc. et la copie des lettres du P. Oliva et des *Commendata*.

2° Un cahier de 40 pages, écrit par M. Kerlivio, contenant :

a) « Les règlements qu'il a faits, de concert avec le P. Huby, pour les personnes employées, soit pour le spirituel, soit pour le temporel ».

b) Un journal de la Retraite.

3° Un cahier de 64 pages, qui contient l'ordre des exercices spirituels qui se font dans les Retraites d'hommes et de femmes.

4° Le gros « Livre de la Retraite des femmes », composé, avant le décès, et sur les conseils du P. Huby, par l'abbé Guillaume le Merdy ⁽⁹⁾. Ce « très vertueux prestre » en qui le P. Huby « dont il estoit comme le secrétaire, avoit beaucoup de confiance », avait constitué, sur la Retraite des femmes, un recueil ⁽¹⁰⁾ sur le modèle duquel le P. de la Piltière forme le sien. Guillaume le Merdy avait d'ailleurs été chargé par le P. Huby de faire pour la Retraite des hommes le même travail que pour la Retraite des femmes; celui-ci lui avait remis à cette intention tous les documents nécessaires. Malheureusement, après sa mort, qui suivit de près celles des PP. Huby et Boüault, ces documents furent presque tous « derobez, dissipez, ou négligez », « aucun des Pères Directeurs, qui estoient alors à la Retraite, n'ayant pris soin de retirer les mémoires originaux »⁽¹¹⁾. « La perte de ces mémoires... auroit esté sans ressource, si la Divine Providence n'y avoit pourveü, en permettant que le P. Huby, le jour mesme qu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, envoyast à Paris, au R. P. Guymond, alors Recteur du Noviciat, une copie quoy qu'imparfaite, qu'il avait heureusement retenue de plusieurs papiers qu'avoit M. le Merdy ».

Ces manuscrits, sauf le livre de la Retraite des femmes,

(9) Confesseur et chapelain de la Maison de retraite des femmes. V. CHAMPION, *Vie des fondateurs*, p. 118.

(10) Consulté par le P. CHAMPION, *ibid.*, p. 118.

(11) Il faut croire que le P. de la Piltière, arrivé à Vannes en octobre 1693, était absent au moment du décès de Guillaume le Merdy, le 1^{er} mars 1694. Sinon, voilà un acte de contrition bien discrètement formulé.

étaient déposés aux Archives de la Maison. Le cahier de 64 pages est la copie envoyée par le P. Huby au P. Guymond, et retournée par celui-ci au P. de la Piltière, qui la lui avait demandée pour composer son recueil ⁽¹²⁾.

Le grand intérêt du manuscrit 3264 est que l'on y trouve transcrits fidèlement (avec l'indication des sources, à la manière de Pierre le Baud) tous ces textes manuscrits aujourd'hui perdus, je crois.

Outre ces manuscrits, il utilise encore « deux petits livres, transcrits presque en entier, à cause de leur prix et de leur rareté » :

1° « Narratio spiritualium honorum quæ in venetensi exercitiorum domo Societatis Jesu operari dignatur Deus » 25 pages, contient l'histoire de la Maison, de son origine à 1666 inclusivement.

2° « La Retraite de Vannes, ou la façon dont la retraite des hommes se fait dans Vannes sous la conduite des Pères Jésuites, et les grands biens que Dieu opère par elle » 136 pages, contient les usages, les coutumes et les exercices observés en 1678 ⁽¹³⁾.

Enfin, quatre livres du P. Huby : *Traité de la Retraite, utile à tous et nécessaire à plusieurs; Pratique de l'Amour de Dieu et de N. S. J. X.; Méditations sur l'Amour de Dieu pour les retraites; Motifs journaliers d'aimer Dieu* ⁽¹⁴⁾. Et le livre du Père Champion souvent cité ici.

(12) Voilà encore une preuve que le P. de la Piltière n'était pas mal vu de la Compagnie et que sa disgrâce était d'origine locale.

(13) C'est le livre du P. Huby dont j'ai déjà parlé.

(14) Le P. de la Piltière donne (pp. 119-120 du ms. 3264) un catalogue des livres, cahiers et feuilles composés par le P. Huby, beaucoup plus important que celui du P. CHAMPION (*Vie des fondateurs*, p. 223.) Voici ceux que le P. Champion a omis : Livres : *La Retraite de Vannes*; Feuilles : Instructions pour la retraite — Avis généraux qu'il faut observer dans la retraite — Règles de la retraite et ordre du jour — Prières du matin et du soir — La folie du pécheur — Pratique chrétienne pour bien commencer et finir la journée — Conduite spirituelle pour la confession — Instruction touchant la prière vocale et mentale — La destruction de l'ennemy de Dieu et de l'homme — Défense, de la part de J.-C., de faire excez et de s'enyvrer — Litanies des SS. Anges — Dévotion de la Croix que l'on porte sur la manche (abrégé) — Oraison de la Société de la Croix — Discours des ossements des morts — Le Chapelet d'actes — Le Chapelet pour les enfans, les mourans et les morts.

II

L'OPPOSITION A LA CRÉATION D'UN SÉMINAIRE

Après ce long préambule, j'entame l'histoire de la fondation, en reprenant les faits déjà connus, pour y mêler, dans un récit suivi les détails inédits.

Les noms de M. de Kerlivio et du P. Huby ne peuvent être séparés, quand on parle de la Maison de retraites de Vannes. Ensemble, ils ont conçu l'idée, ou mieux reçu l'inspiration de fonder cet institut, et cela seul suffirait à lier indissolublement leurs mémoires. Mais, s'il faut distinguer dans l'exercice de leur zèle, on pourrait assez justement appeler M. de Kerlivio le fondateur et le P. Huby l'animateur ⁽¹⁵⁾.

Toutes les démarches sont faites par M. de Kerlivio. C'est lui qui expose à M^{sr} de Rosmadec, évêque de Vannes, l'utilité d'une telle fondation ⁽¹⁶⁾, qui le décide à publier un mandement en faveur des retraites ⁽¹⁷⁾, qui écrit au P. Provincial et au général de la Compagnie pour le prier d'accepter le don temporel et les directions spirituelles de la Maison ⁽¹⁸⁾, qui engage les recteurs, les prédicateurs, les missionnaires et les prêtres à recommander la pratique des exercices, qui rédige et envoie dans les paroisses les billets de retraite, enfin qui fournit tous les fonds du premier établissement, dote le supérieur et les directeurs ⁽¹⁹⁾ et, par la suite, s'emploie à faire bâtir de nouveaux édifices ⁽²⁰⁾. On conçoit

(15) Le P. de la Piltière semble, à la différence du P. Champion, avoir senti cette distinction; « le fondateur », pour lui, c'est M. de Kerlivio, et s'il appelle aussi fondateur le P. Huby, il ne lui donne jamais ce titre qu'en partage avec le P. Bouault : ces deux jésuites sont « les fondateurs »; on peut donc croire qu'il revêt le même terme de deux acceptions différentes.

(16) CHAMPION, *Vie des fondateurs*, p. 25.

(17) Mandement du 11 janvier 1664. CHAMPION, *ibid.*, p. 26-30.

(18) On verra plus loin le détail de cet échange épistolaire.

(19) CHAMPION, *ibid.*, p. 31.

(20) CHAMPION, *ibid.*, p. 389.

bien que sa charge de grand vicaire lui donne plus de facilité pour tout cela qu'au P. Huby, et que celui-ci, d'autre part, ne peut intervenir, du moins officiellement, auprès de ses supérieurs. Son rôle visible apparaît et son zèle s'alerte dès que, la retraite fondée et nommé supérieur, il ne s'agit plus que d'être apôtre et d'entraîner les âmes. Là, au contraire, M. de Kerlivio s'est effacé; en résignant aux mains des Pères la direction et l'autorité, il accepte de n'être plus que le plus dévot des fidèles et le plus sûr des défenseurs.

M. de Kerlivio n'avait pas eu d'abord l'idée de construire une Maison de retraites. Il en reçut par la suite l'inspiration. A une époque où, en Bretagne, le surnaturel éclate ⁽²¹⁾ à chaque moment, et ne paraît plus surprenant ⁽²²⁾, il ne faut pas s'étonner que Dieu semble faire connaître au fondateur ses intentions, et utiliser pour des fins que nul ne prévoyait, de fâcheuses dissensions. Les exercices spirituels ont été de tout temps pratiqués dans l'Eglise, et fort recommandés. Au XVII^e siècle, l'usage s'en était encore répandu, et, en 1657, Alexandre VII accordait une indulgence plénière à toutes les personnes, tant laïques qu'ecclésiastiques, qui suivraient durant huit jours entiers les exercices, dans une maison de la Compagnie de Jésus. Mais jamais il n'avait existé d'établissement uniquement réservé à cet usage, et dont l'existence eût conféré en quelque sorte aux retraites

(21) Mieux vaut dire : se manifeste. Je ne crois pas que les miracles apparents s'y soient particulièrement multipliés (sauf peut-être au temps de Michel le Nobletz); c'est la vie intérieure qui est prodigieusement riche et haute; on rencontre une multitude d'âmes d'une merveilleuse élévation mystique, et jamais peut-être (même quand S. Vincent Ferrier évangélisa le pays) Dieu ne s'est manifesté si clairement, si directement à un si grand nombre de cœurs.

(22) Quand on parle de « renaissance religieuse en Bretagne », il faut s'entendre. L'abbé Brémond a fort bien senti que les affreux tableaux qu'on trace de l'époque antérieure sont poussés au noir; il est certain que c'est un procédé innocent — et bien superflu — qu'emploient de bons hagiographes pour rehausser le mérite de leurs héros. La foi ni les mœurs n'étaient tellement atteintes qu'il fallût les ressusciter. Je crois que le terme d'élévation, d'ascension conviendrait mieux. La résurrection de la foi y est moins remarquable que la floraison mystique.

l'autonomie nécessaire pour y attacher le zèle exclusif de certaines âmes et l'unique soin de certains esprits; faute de quoi il ne saurait y avoir de perfectionnement général et durable, ni de rayonnement.

M. de Kerlivio, qui eût voulu faire de sa vie une retraite perpétuelle, et apparaît comme un homme vraiment intérieur, était bien désigné pour être favorisé d'un tel message. Mais le désir de Dieu ne se manifeste pas tout de suite. Il faut y voir sans doute la marque de la prudence divine qui se plaît volontiers, pour faire aboutir ses desseins, à utiliser le moyen des causes secondes, et préfère souvent l'insinuation à l'éclat. S'il s'agit ici, non d'une volonté formelle de Dieu, mais d'un simple propos offert à l'énergie bienfaisante des hommes, je ne sais si M. de Kerlivio, ayant conçu, sans aucune préparation, l'idée d'établir une Maison de retraites, — idée assez extraordinaire comme toutes les nouveautés, — eût pu vaincre toutes les difficultés qu'il rencontra, l'opposition du clergé, les incertitudes de l'évêque. Mais la réalisation avait, en partie, précédé le dessein, et, quand celui-ci se formula, il n'était pas question de créer un établissement, mais d'utiliser à cette fin une maison déjà construite, et dont le clergé vannetais avait refusé d'accepter l'usage prévu.

M. de Kerlivio habitait encore Hennebont quand il fit la connaissance du P. Huby et du P. Rigoleuc, venus dans cette ville pour y prêcher une mission. C'est de ce temps-là que date l'étroite liaison entre M. de Kerlivio et le P. Huby, liaison dont la fidélité émerveille tous les biographes⁽²³⁾. Le P. Rigoleuc parle à M. de Kerlivio du désir qu'il avait d'établir à Vannes un séminaire où les jeunes gens qui se

(23) Le P. Champion écrit : « Cette union, qui est si rare parmi les ouvriers de la Vigne du Seigneur, la Bretagne l'a vu régner avec une merveilleuse édification... entre M. le Nobletz et le P. Quintin... entre le même M. le Nobletz et le P. Julien Maunoir... entre le P. Maunoir et ses illustres missionnaires... entre le P. Rigoleuc et les prêtres qu'il avait formés... Mais j'ose dire que la liaison du P. Huby et de M. de Kerlivio a été plus étroite et a produit... des fruits d'une plus longue durée ».

destinaient à l'état ecclésiastique fussent élevés et formés, sous la direction des Pères du collège de Vannes ⁽²⁴⁾ M. de Kerlivio entra si bien dans son dessein qu'il vint à Vannes traiter avec le P. Recteur, et fit l'achat d'un jardin voisin du collège; puis il donna au P. Rigoleuc une grosse somme pour élever le bâtiment ⁽²⁵⁾. Le projet avait été préalablement approuvé par l'évêque ⁽²⁶⁾ et par le Provincial et le général de la Compagnie ⁽²⁷⁾. Le P. Rigoleuc s'occupait de tout, mais il mourut avant que l'édifice fût achevé.

Quand tout fut prêt, l'évêque refusa son consentement. On peut d'autant plus s'étonner de ce complet revirement, que M^{sr} de Rosmadec avait pris M. de Kerlivio en grande affection, l'avait nommé vicaire général, lui avait demandé d'être son confesseur. Il faudra revenir plus tard à ce prélat, homme éclairé, vertueux et sensible aux vertus des autres; mais il était faible, et cédait volontiers, soit aux avis de ses conseillers, soit aux protestations du plus grand nombre; d'ailleurs, souvent absent de son diocèse. Les grands hommes de bien dont il eut l'honneur d'être le pasteur ou l'hôte, il en subissait docilement les conseils, et l'on peut dire que, si son cœur le portait à partager leurs sentiments, il a plutôt laissé faire le bien qu'il ne l'a fait lui-même, ou qu'il lui fallait, pour l'accomplir, être entraîné dans le sens où il aimait à marcher, mais où il n'eût pas progressé seul.

(24) Confié aux jésuites en 1631.

(25) M. DE KERLIVIO, dans son manuscrit (*Origo...*), cité par le P. de la Piltière, s'attribue la première idée de cette fondation : « *Intentio prima Domini Donatoris fuit fundare seminarium pro clericis... : quam ille cum uni e Patribus Societatis, cui multum credebat, aperuisset, et ab eo Patre, et ab aliis approbatus fuit.* »

(26) V. *Vies des Saints de Bretagne* par Dom LOBINEAU. Nouvelle édition par M. l'abbé Tresvaux, t. IV, Paris, 1837, p. 290.

(27) Manuscrit Kerlivio, cité par le R. P. de la Piltière : « *Res a R. Patre Annat, tunc Provinciali, et a suis consultoribus examinata, desertur, ut decebat, ad R. Patrem Goswinum Nickel, generalem, qui adhibito Patrum Assistentium consilio, eam approbavit. Accepta hac approbatione, statim Donator pecuniam conferre cepit.* »

(28) Le 27 février 1658.

pour peu qu'il y sentit quelque opposition⁽²⁹⁾. C'est ce qui arriva dans cette conjoncture. Le P. Huby, notamment, avait sur M^{gr} de Rosmadec une heureuse et grande influence : ce fut lui qui le décida à choisir pour son grand vicaire M. de Kerlivio⁽³⁰⁾, dont les avis, dès lors, se joignirent aux siens. Mais il semble bien que cette nomination n'ait pas été généralement approuvée, et, si le grand vicaire finit, une fois connu, par faire l'admiration de presque tous et par inspirer un profond respect⁽³¹⁾, il sentit, à son arrivée, les effets d'une vive opposition. On devine assez bien que ce prêtre ignoré, appelé de Hennebont, fut reçu assez aigrement par les candidats, évincés, à la succession de Monsieur Basseline⁽³²⁾. De plus, il devait son élévation au P. Huby, et les nombreux ennemis des Jésuites ne pouvaient lui pardonner, ni cette amitié inadmissible, ni l'heureux fruit qu'il en tirait⁽³³⁾. Que M^{gr} de Rosmadec ait passé outre, cela atteste la puissance du P. Huby et, nous devons le supposer, l'attrait qu'exerçait sur l'évêque une grande vertu, quand le bien de son diocèse le pressait.

Il faut voir, dans cette hostilité contre M. de Kerlivio, et surtout contre la Compagnie, la raison de l'échec subi dans l'affaire du Séminaire. L'opposition du clergé s'explique facilement : les Jésuites menaçaient de tout envahir, et le projet de leur confier l'éducation des futurs prêtres

(29) M^{gr} de Rosmadec admirait particulièrement chez son grand vicaire sa fermeté vis-à-vis des autres et les continuelles victoires qu'il remportait sur soi-même. Cette admiration marque assez bien un caractère faible, lucide et plein d'honnêteté, qui s'émerveille des vertus dont il déplore de manquer.

(30) Et qui décida M. de Kerlivio à accepter cette charge dont la grandeur l'importunait et peut-être aussi l'activité. Si M. de Kerlivio s'est admirablement plié à une vie active, c'était assurément contre son goût naturel, et au prix d'un grand effort de volonté.

(31) N'oublions pas cependant qu'il subit une assez longue disgrâce, sous l'épiscopat de M^{gr} de Vautorte, et que sa fermeté, qui en était la cause, lui valut beaucoup d'ennemis au point même qu'il pensa être assassiné.

(32) Que remplaçait M. de Kerlivio.

(33) Je pense bien qu'il s'est trouvé de bonnes personnes pour supposer et affirmer que le jésuite en faisant appeler M. de Kerlivio, avait voulu jouer un mauvais tour à ceux qui n'aimaient pas son Ordre.

paraissait le plus redoutable des dangers. Le synode diocésain se prononça à l'unanimité contre l'ouverture du séminaire, et avec un tel éclat⁽³⁴⁾ que M. de Kerlivio, « qui estoit présent » et « entendoit paisiblement les invectives qu'on faisoit contre luy et contre les Jésuites » pensa sérieusement à abandonner sa charge. On conçoit que M^{sr} de Rosmadec ne sut pas résister, et il refusa son consentement.

III

LA FONDATION DE LA MAISON DE RETRAITES

Voilà donc un grand vicaire contre lequel tout le clergé du diocèse se prononce d'une seule voix, et que son évêque ne soutient pas dans une conjoncture si grave. Ajoutons à cela qu'un vaste bâtiment qu'il a fait construire et meubler à grands frais se trouve sans usage⁽³⁵⁾, et qu'il demeure comme le témoignage visible et bientôt délabré, de l'échec de sa grande pensée, que les Jésuites, ses voisins, à qui il était promis, et qui l'avaient accepté, le contemplent avec mélancolie, que le souvenir de son ami, le P. Rigoleuc, mort à une tâche désormais inutile, poursuit tristement M. de Kerlivio. Les uns lui portent compassion, les autres, plus nombreux, ou se réjouissent bruyamment, ou se moquent

(34) CHAMPION, *loc. cit.*, p. 23-24. Le ms. de Kerlivio dit ceci : « Magna, per Dei bonitatem, celeritate, constructa domus, redditus acquisitus : adeo jam nihil propius erat quam ut cum bona DD. Episcopi venetensis venia clerici admitterentur. Sed quibus per seminarium, nimirum DD. Episcopo et toti Clero obsequia non contemnenda ex Libere, tum D. Donator, tum Societas intendeant, ab iis non privatim solum, sed et in publica Synodo hoc institutum, *præsente ipsomet Donatore, eodemque Vicario generali, magno ardore condemnatum est, et decretum hoc nullo modo esse concedendum.* »

(35) Manuscrit Kerlivio : Graves erant factæ impensæ, tota domus cum cubiculis constructa, supellex multa comparata, emptus fundus pro sustentatione operariorum qui seminarium curarent : restabat tantum ad clericos excipiendos et inchoanda ministeria DD. Episcopi, et aliquot canonicorum consensus, et ecce indidem ex clero et ex toto Parochorum cœtu expressa oppositio rata, fixa! Quid hic consilii humana ingenia dari, quid capere potuissent ? »

de lui. Il reprend l'idée de renoncer à son titre de grand vicaire, mais, avant de s'y décider fermement, il entre en retraite avec le P. Huby.

Peut-être son découragement s'accompagnait-il d'une certaine allégresse, et voyait-il dans ces obstacles une preuve que son rôle n'était point celui qu'on l'avait contraint d'accepter. Il reçut bientôt l'assurance du contraire. Je traduis son manuscrit : « Le très bienveillant Seigneur Jésus, vint au secours de son serviteur angoissé. Dans le temps que celui-ci s'était retiré dans cette maison abandonnée pour y faire des exercices spirituels, Il lui inspira (par une révélation fort claire et non douteuse) l'idée de transformer en Maison de retraites cet établissement qu'il avait préparé en vue d'en faire un séminaire pour les clercs, sous la direction de la Compagnie. A première vue ce conseil lui parut monstrueux, et les personnes à qui il s'en ouvrit lui répondirent que ceux qui viendraient pour faire des exercices dans cette vaste demeure, où les cellules étaient si nombreuses, seraient « *rari nantes in gurgite vasto* ». Mais l'événement démontra bientôt que la volonté de Dieu était bien que cette maison fût consacrée non à l'instruction des clercs, mais aux exercices spirituels ⁽³⁶⁾ ».

Le P. Champion nous apprend que le P. Huby reçut, dans le même temps, la même inspiration. Quoi qu'il en soit, le grand vicaire en parla à l'évêque. Celui-ci tremblait de perdre son meilleur lieutenant; il ne songeait pas sans remords à sa promesse trahie par crainte, il était tout dis-

(36) Voici les descriptions qu'en donne le manuscrit Kerlivio : « Constat duobus ædificiis amplissimis et in altitudinem trium tabulatorum surgentibus; pro quibus construendis, supellectile comparanda, reparationibusque necessariis, impensæ sunt a D. Donatore suppeditatae. Cubicula sunt in ea domo sexaginta : in quolibet, lectulus, mensa, oratorium, cathedra, imago Crucifixi aliæque piissimæ, libri duo, meditationis unus, alter lectionis. Præterea refectorium sane amplum, aula magna, area, portus, campana, affixæ multis in locis imagines piæ, exscriptæ sacris e paginis sententiæ, quæ in oculos transeuntium incurrant. In summa vero ædificii unius parte, sacellum, in quo cum lampade ardet qui ignem venit mittere in terram divinus videlicet ipse ignis Sanctissimum Sacramentum.

posé, maintenant qu'il avait satisfait son clergé en cédant, à contenter M. de Kerlivio, et à faire taire les reproches de sa conscience. Il reçut la proposition avec joie, accepta le nouvel usage qu'on pensait faire de la maison. Au début, d'ailleurs, il n'était pas question d'une institution réelle, mais d'un lieu ouvert à ceux qui désiraient se retirer pour quelque temps du monde, et s'adonner aux exercices. Cette période de transition permit aux esprits de s'accoutumer à cette nouveauté, aux opposants de jeter leur feu, puis de se taire, à beaucoup de personnes enfin d'apprécier le bien de cette idée. « Au commencement, écrit le P. Champion, il n'y venoit que huit ou dix personnes à la fois, mais peu à peu le nombre crût tellement que la maison se trouvoit remplie aux jours marquez pour la retraite ⁽³⁷⁾. En quoy l'on admira la Providence d'avoir fait bâtir cette maison comme pour être un séminaire avec un grand nombre de petites chambres. Car si d'abord on eust eu en veuë de faire une maison de retraite. on n'eust pas crû qu'il eust dû y venir tant de personnes en même temps... Le Prélat même reconnut que son opposition et celle du clergé avait servi à l'accomplissement du dessein de Dieu ⁽³⁸⁾, et ravi des fruits merveilleux que produisoient les retraites, il employa hautement son autorité à les soutenir et à y attirer tout le monde ⁽³⁹⁾ ».

« Hautement », non rapidement. Le mandement par lequel M^{sr} de Rosmadec recommande les retraites est du 11 janvier 1664. La maison commença à recevoir des retraitants en 1660. En avril 1663, M. de Kerlivio écrit au R. P. Castillon, Provincial, pour le prier de demander au R. P. Général « s'il vouloit bien accepter la Maison de Retraite qu'il offroit toute meublée à la Compagnie, avec

(37) Le grand succès ne date que du jour où la Compagnie prit la direction de la Maison et du moment où l'Evêque promulgua un règlement.

(38) Voilà qui a dû bien soulager sa conscience.

(39) CHAMPION, *loc. cit.*, p. 25-26.

les fonds nécessaires à l'entretien de trois ⁽⁴⁰⁾ jésuites, et *l'appliquer au collège de Vannes* ». Il faut bien croire que, avant de tenter cette démarche, M. de Kerlivio avait reçu de son prélat des promesses formelles, et qu'il les avait transmises aux supérieurs de la Compagnie. Après avoir proposé aux Jésuites un séminaire qu'il leur avait ensuite refusé, il devait se méfier des bonnes intentions de l'évêque, et exiger de lui autre chose que des paroles aimables. De leur côté, les supérieurs n'ont pas dû accepter les donations sans avoir reçu l'assurance nette qu'il ne s'agissait pas, comme naguère, d'un obligeant propos.

Le P. Castillon écrit le 8 mai à Rome. Le 23 juillet, le P. Oliva, Général, répond qu'il accepte ⁽⁴¹⁾ et pose ses conditions. Un des Pères sera supérieur, et les deux autres lui devront obéissance pour tout ce qui regarde leurs fonctions dans la maison. Mais tous seront placés sous l'autorité du P. Recteur du Collège. Le Père Supérieur de la Retraite, chargé de l'administration temporelle, en rendra compte au P. Recteur, mais celui-ci, s'il doit veiller au bon fonctionnement de la Maison et à la gestion du supérieur, ne peut aucunement disposer des biens.

Les Jésuites prennent possession de la Maison en octobre 1663. Le P. Huby est nommé supérieur, et deux Pères lui sont adjoints, dont l'un fut le P. Nicolas Bourgeois « homme vraiment apostolique et très digne du choix que la Providence fit de luy pour un si saint employ ⁽⁴²⁾ ». L'ordre des retraites, fixé par eux, d'accord avec M. de Kerlivio, reçut l'approbation de M^{sr} de Rosmadec qui le promulgua à la suite de son mandement du 11 janvier 1664. Le P. Champion, qui reproduit le mandement, ne nous donne

(40) Trois et non quatre Directeurs et un Supérieur, comme le dit le P. Champion. Ce nombre ne fut atteint que plus tard.

(41) Cette lettre est reproduite dans le ms. 3264.

(42) CHAMPION, *loc. cit.*, p. 211. Nous reviendrons plus tard à ce jésuite artésien, ancien missionnaire, et dont le bref passage à la Retraite de Vannes mérite qu'on s'y arrête. Il mourut à Arras, le 20 décembre 1691.

pas le règlement. Je le transcris ici, d'après le manuscrit 3.264. On a là le germe du vaste plan qui, peu à peu détaillé, et perfectionné, peut être pris comme modèle, et a du reste inspiré le règlement de toutes les fondations qui suivirent :

« Ordre pour les retraites.

» On fera les retraites en deux bandes par mois. La première commencera le mardi après le premier dimanche du mois, et la seconde le mardi après le troisième dimanche.

» On en sortira le mercredi de la semaine suivante sur les deux heures après midy, ce temps de huit jours estant nécessaire pour gagner l'Indulgence plénière donnée à perpétuité par Nostre Saint Père le Pape d'à présent, Alexandre VII.

» On n'y viendra point dans le mois d'octobre, ny pendant l'octave du Sacre.

» Donné à Vannes l'onzième janvier 1664.

» Signé : Charles DE ROSMADEC, Ev. de V. ».

Le règlement intérieur, tel qu'il fut institué dès le début est beaucoup plus développé. Le P. Champion en donne le détail ⁽⁴³⁾. Sans m'attacher à le reproduire ici après lui ⁽⁴⁴⁾ je crois bon de noter cependant certain trait qu'il néglige et qui se rattache à l'histoire même de la fondation (dans ses rapports avec le collège).

Les trois Pères habitent et couchent à la Retraite, chacun à un étage. Mais ils prennent leurs repas au collège. Les repas des retraits sont apportés de l'extérieur, et l'heure fixée est celle du collège. Un des Pères y assiste, surveille, et, le repas terminé, va au collège, dîne à la seconde table, cependant qu'un autre vient le remplacer. Ces relations avec le collège impliquaient une soumission qui déplut à plu-

(43) *Loc. cit.*, p. 197 et suiv.

(44) Ce que je ferai d'ailleurs en étudiant la transformation des exercices.

sieurs personnes « soit du dedans, soit du dehors ». On craignait qu'avec le temps, « les biens et revenus de la Maison ne fussent mêlés et confondus à ceux du collège »; que le P. Recteur du collège ayant l'autorité sur le Supérieur de la Retraite et sur les Directeurs, il n'en disposât à son gré « soit pour les bonnes œuvres qui ne s'accorderaient pas avec les exercices de la retraite, soit pour leur donner en outre un emploi au collège, alors que la retraite les entretient et suffit à les occuper »; que les Pères de la Retraite n'étant considérés au collège que comme des pensionnaires, ils ne fussent pas si bien traités « en santé et en maladie, pour leur vivre, le vestement et les autres choses nécessaires » que les Jésuites du collège.

M. de Kerlivio trouva ces objections fondées, et écrivit au R. P. Jacques Bordier, Provincial, pour lui demander de faire de la Retraite une institution distincte. Le 3 novembre 1664, le P. Bordier écrit sur ce sujet au Général, qui répond de Rome, le 16 décembre, et refuse absolument d'entrer dans ces vues. M. de Kerlivio n'insista plus. Ce fut la dernière fois qu'il s'entremet directement. A partir de ce moment, la direction appartient uniquement aux Jésuites, et le grand vicaire n'est plus qu'un bienfaiteur toujours généreux, mais en quelque sorte étranger. La Retraite, fondée, entra dans une nouvelle phase, ou plus exactement, elle commença à vivre et à prospérer. Je ne veux pas aborder ici l'étude de cette vie intérieure, dont la richesse déborderait ce cadre, et qui doit être d'ailleurs traitée d'une manière bien différente.

LOUIS MARTIN-CHAUFFIER,
Archiviste-paléographe.
